

UN APERÇU SUR L'HISTOIRE DES ÉCOLES PRIMAIRES EN VALLEE D'AOSTE

Elio Reinotti

Intervention de M. Elio Reinotti, directeur didactique, lors des "Journées d'informations sur les dialectes et de préparation au 31^e concours de patois J. B. Cerlogne" à Châtillon, le 3 septembre 1992.

Tout le monde est d'accord sur le rôle fondamental de l'école - en particulier de l'école primaire - dans la sauvegarde de la culture, de la langue, des valeurs de la communauté valdôtaine. L'histoire de l'école élémentaire est pourtant liée, d'une manière étroite, à l'histoire générale (politique, religieuse, économique, culturelle et linguistique) de la Vallée d'Aoste.

L'histoire est faite avec les documents du passé, écrits ou iconographiques. Pour la période la plus récente nous devrions acquérir aussi de la documentation orale, témoignage vivant de ceux qui ont fait l'histoire, jour après jour. C'est l'histoire réelle, immédiate, vécue, avec les sentiments, les émotions typiques de chaque individu.

Mon intérêt personnel pour l'histoire de l'école élémentaire en Vallée d'Aoste a été suscité, il y a 25 ans, par un petit volume - le troisième d'un Recueil de textes valdôtains - comprenant des "Ecrits de l'Abbé J.-M. Trèves". Parmi ces écrits il y en avait 4



Aymavilles 1947 fonds Bérard, propriété BREL

concernant l'école, qui m'ont frappé et passionné.

Tout le monde connaît la pensée de l'Abbé Trèves, mais je voudrais en souligner un aspect à mon avis très important pour des enseignants: la valeur éducative de l'histoire, le lien étroit entre la recherche historique et l'école, l'exhortation à s'engager - en tant que devoir professionnel - dans la réalisation d'une monographie sur les écoles de chaque Commune.

J'ai essayé de suivre l'invitation de l'Abbé Trèves et j'ai cherché de la documentation sur l'origine de l'école élémentaire en Vallée d'Aoste. Je ne pouvais pas évidemment visiter les Archives de toutes les Communes et de toutes les Paroisses. J'ai quand même trouvé une source commode et inépuisable dans les Ar-

chives de l'Evêché d'Aoste. Mon but était de "découvrir les rapports, les liens, entre l'école et la vie de la communauté".

En cherchant la bibliographie, j'ai trouvé beaucoup de monographies sur les Paroisses ou sur les Communes qui dédiaient un chapitre à l'histoire de l'école. J'ai vu que des personnages illustres ont publié des recherches sur l'école: Mgr. J.-A. Duc, l'évêque-historien, et le prof. Natalino Sapegno, historien de la littérature italienne. Certains ouvrages ont été réimprimés par l'Administration régionale.

Et de nos jours? Nous avons deux ouvrages d'envergure, spécifiques, complets, que les enseignants - surtout les maîtres de l'école élémentaire - ne peuvent pas ignorer: "L'école d'autrefois en Vallée d'Aoste" réalisé par

l'A.V.A.S. et publié en 1984, et "Alte frontiere dello Stato - La scuola elementare in Valle d'Aosta dalla restaurazione al fascismo" de Marco Cuaz, paru en 1988.

Pour ce qui concerne les monographies récentes, je n'en cite que trois, dont je connais très bien les auteurs, "Lillianes, histoire d'une communauté de montagne de la Basse Vallée d'Aoste" - tome III - de Orfeo Zanolli (1988); "Les écoles d'Hône et leur histoire - Fondations, activités, images et souvenirs" de Raymond Martinet (1989); "L'asile d'enfance de Pont-Saint-Martin" de Silvana Miniotti (1990). Cette dernière recherche nous rappelle les rapports, l'histoire parallèle, entre l'École maternelle (Asile) et l'École élémentaire à Pont-Saint-Martin, où la petite communauté des Soeurs de Saint-Joseph tenait en même temps l'Asile pour les plus petits et l'École élémentaire, classe des filles.

Les historiens sont d'accord sur la date de la première fondation d'école élémentaire publique: celle de Fontainemore, en 1678. M. Orfeo Zanolli a trouvé le document manuscrit qui témoigne de la volonté de Pierre Aguetta de Fontainemore de fonder une école et de la financer avec les revenus de mille écus.

De nombreuses autres fondations ont suivi, surtout dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle: écoles pour les garçons, écoles pour les filles, écoles mixtes. Les Etats des Paroisses de 1786 déclarent l'existence de 110 fondations d'écoles. Dans les Etats suivants, rédigés entre 1819 et 1822, les écoles fondées dépassent le nombre considérable de 260. C'est juste en 1822 que le roi de Sardaigne a promulgué les Royales Patentes pour réglementer le fonctionnement des écoles élémentaires communales. Mais ce règlement ne prenait pas en considération les conditions réelles de fonctionnement des écoles disséminées dans toutes les Communes de la Vallée d'Aoste. Il ne fut jamais appliqué.

Les effets de la diffusion des écoles sur tout le territoire de la Vallée sont remarquables: notre région, avec ses 378 écoles, en 1858, a le rapport le plus élevé, entre le

nombre d'habitants et le nombre des écoles, de toutes les provinces du Royaume de Sardaigne.

La loi Casati du 13 novembre 1859 n'a pas eu de conséquences pour la plupart des écoles élémentaires. L'art. 374 de cette loi permettait l'emploi de la langue française dans l'enseignement. C'était la dernière fois - avant la législation actuelle - qu'une loi de l'Etat (dans ce cas c'était encore le Royaume de Sardaigne) reconnaissait le français comme droit linguistique naturel de la Vallée d'Aoste.

La deuxième moitié du XIX^e siècle est caractérisée par les difficultés créées à l'enseignement en français et à la survie des petites écoles qui n'avaient pas de locaux, calendrier, programmes et enseignants conformes à la loi.

La loi Coppino de 1877, contraire à l'enseignement de la religion à l'école, suscita la réaction du clergé, défenseur des petites écoles, de la langue française et de l'enseignement de la religion.

Malgré toutes les difficultés, un recensement fait en 1911 témoignait d'une baisse considérable de l'analphabétisme: seulement le 11% de la population n'était pas alphabétisé.

Au début du XX^e siècle nous assistons à la lutte entre les Communes et l'Etat qui prétendait l'avocation des écoles. L'avocation

provoqua la réaction des Communes qui ne voulaient pas renoncer à leur autonomie dans le choix et le contrôle des enseignants. Au contraire, ces derniers, si diplômés ou patentés, préféraient être dans les rôles de l'Etat. Mais le passage des Ecoles à l'Etat posait le problème de l'enseignement du français, étant donné que les diplômés, provenant de différentes provinces d'Italie, ne connaissaient pas cette langue.

Pendant la période fasciste furent imposées partout les normes uniformes de l'Etat: suppression des écoles de hameau, abolition de la langue française, programmes et manuels scolaires inspirés de l'idéologie dominante. On peut bien comprendre ce qui se passait à l'école à travers les interviews présentées dans le volume de l'A.V.A.S. "L'École d'autrefois en Vallée d'Aoste" et réalisées auprès d'enseignants et d'écoliers qui ont vécu l'expérience de l'école élémentaire entre les deux guerres.

Jusqu'ici je n'ai rappelé que des textes écrits; mais il faut souligner l'importance des expositions sur "L'école d'autrefois": celle organisée par l'A.V.A.S. dans plusieurs Communes, celle d'Issogne, celle de Perloz, d'autres... peut-être. Aucun texte historique ne pourra reproduire la vie de l'école d'antan, comme le fait un vieux manuel, des cahiers jaunis, de vieux bancs, du matériel didactique individuel ou collectif. Je crois que dans toutes les Com-



Courmayeur, Dolonne 1901
photo Brocherel, propriété Favre Livia AVAS

munes il y a du matériel intéressant à découvrir et à valoriser.

Après la guerre, la situation de l'école élémentaire changea, immédiatement dans les principes idéaux, et, avec gradualité, dans leur réalisation pratique. Les problèmes abordés par le premier Conseil Régional étaient d'ordre politique, culturel, organisationnel:

- rétablissement des écoles sur tout le territoire de la région;
- renaissance de la culture valdôtaine et de la langue française.

Je signale à ce propos la petite brochure "Autonomie langue française" de Ernest Page (1949), document riche en données, programmes, propositions.

La refondation des petites écoles de hameau posait des problèmes d'ordre économique et d'ordre professionnel: il fallait préparer le corps enseignant, dont la plus grande partie était sans diplôme.

Il était urgent de rédiger les Programmes de français, organiser le recyclage linguistique des enseignants, disposer de textes manuels adéquats en français.

Les écoles élémentaires d'Etat ne pouvaient avoir moins de 15 élèves. C'était là la raison du grand nombre d'écoles de hameau ou subsidiées, ainsi distribuées dans les 7 Cercles scolaires de la région: 5 à Aoste, 33 à Morgex, 7 à Valpelline, 5 à Nus, 8 à Châtillon, 7 à Verrès et 15 à Pont-Saint-Martin (situation au 1er janvier 1946).

C'était le temps où les écoles (et les enseignants) allaient aux enfants dans les villages les plus éloignés. Maintenant ce sont les enfants qui se rendent tous à la même école du chef-lieu ou du hameau principal, favorisés par la disponibilité des routes et des bus scolaires.

Le réseau routier et le dépeuplement de la montagne ont déterminé - à mon avis - la première révolution dans l'organisation de l'école élémentaire actuelle, qui n'a pas été arrêtée par la loi 820/1971 (minimum de 5 élèves pour le maintien d'une école d'Etat).

En 1972 on a essayé de rassembler les enfants des petites écoles dans les bâtiments scolar-

res principaux, fonctionnels aux nouvelles exigences didactiques, et dotés de cantine scolaire. Plusieurs Communes ont organisé le transport des enfants et profitèrent des contributions de l'Administration régionale pour l'achat des bus scolaires.

Petit à petit les écoles de hameau disparaissent. Elles n'ont plus de raisons d'exister quand les enfants peuvent bénéficier d'un service scolaire plus favorable au chef-lieu. La dernière école de hameau subsidiée de la Circonscription scolaire de Pont-Saint-Martin a été autorisée, à Perloz - Tour d'Hérérax, pour l'année scolaire 1983/84.

En 1976 sont créés les postes régionaux pour tout le personnel de l'école. En 1988 sont approuvées par la Junte Régionale les nouvelles "Adaptations des programmes d'enseignement de l'école primaire aux exigences socio-culturelles et linguistiques de la Vallée d'Aoste".

C'est le dernier chapitre de l'histoire de l'école élémentaire valdôtaine: nous sommes désormais dans l'actualité.



Aoste, Excener 1900 propriété Boverod Rachele - AVAS